BULLETIN MUNICIPAL | ÉTÉ 2021

Le Beaudettois

VOUS INFORME

13
Modification du règlement sur la sécurité des piscines

14
Du nouveau au parc de la Clairière

16
Concours le Roi du BBQ

Municipalité de Rivière-Beaudette

RIVIERE-BEAUDETTE.COM

Mot du maire

PATRICK BOUSEZ
Maire

Beaudettois, Beaudettoises bonjour !

Enfin l'été, mais surtout, espérons la fin d'une période particulière. Nous avons vécu des moments difficiles au cours de la dernière année.

Heureusement, nous commençons à voir la lumière à la sortie du tunnel. Cette pandémie aura eu des effets sur nos vies, nos habitudes et notre mode de fonctionnement. La plupart des activités prévues ont dû être annulées afin de respecter les normes gouvernementales. Malheureusement, une fois de plus, il n'y aura pas de fête familiale cet été, nous suivrons l'évolution et les directives, qui sait ?

Au chapitre des travaux projetés, en cours d'année, ceux-ci auront lieu tel que prévu. Parmi ceux-ci, plusieurs travaux d'améliorations du réseau routier, notamment le pavage des rues de la Pointe Lalonde. Au moment d'écrire ces lignes, les travaux sont prévus autour de la dernière semaine de juin. Aux résidents du secteur, nous comprenons que pour quelques jours il y aura des opérations de chantier, la prudence sera de mise, surtout pour les enfants. Vous recevrez une communication de la municipalité avant le début des travaux, qui s'échelonneront si la météo le permet sur une période d'environ 2 semaines.

Nous avons, une fois de plus, apporté des améliorations au niveau de nos parcs, ajout de modules de jeux, amélioration d'aménagements. Nous vous informons que le dossier de l'ancienne école est en voie de règlement, la municipalité deviendra donc propriétaire du site d'ici la fin de l'année.

Une autre bonne nouvelle, notre camp de jour aura lieu ici, chez nous, comme nous le faisions auparavant et nous affichons complet une fois de plus cette année. Un autre beau succès. Ce sont près de 80 enfants qui y participeront.

Au niveau des investissements, 2021 risque d'être égale, sinon supérieure à 2020. Plusieurs constructions, tant au niveau commercial, résidentiel qu'industriel. Rivière-Beaudette se démarque encore par sa qualité de vie et par son taux de taxation parmi les plus bas de tout Vaudreuil-Soulanges.

Les finances de la municipalité sont bonnes, nous devrons forcément puiser dans les surplus afin de compléter l'achat de l'ancienne école, rien de majeur ou d'impact sur le compte de taxes, la somme sera puisée au surplus accumulé. Vive la saine gestion.

Je tiens à féliciter tous les citoyens qui entretiennent leur propriété, vos efforts portent fruit. Soyons fiers d'être Beaudettois.

Aux citoyens qui ont des questions, vous êtes toujours bienvenus et invités à nous les adresser à l'hôtel de ville, par courriel, par téléphone ou en personne sur les heures d'ouverture des bureaux. Pour la tenue des séances publiques du conseil municipal, surveillez notre site web. Nous avons hâte de vous revoir et de vous revoir en santé.

En mon nom, au nom du conseil municipal et de tous nos employés, je souhaite à tous un bel été, gardez le moral, il arrive toujours un jour meilleur !

Fièrement Beaudettois,

Patrick Bousez, Maire

VACANCES

Veuillez prendre note que l'Hôtel de Ville ainsi que la bibliothèque seront fermés du 19 au 30 juillet inclusivement.

CONSEIL MUNICIPAL

FRANCE RIVET PHILIPPON
Conseillère # 1

TAMMY TITLEY
Conseillère #2

RÉJEAN FOURNIER
Conseiller #3

VACANT
Conseiller #4

DANY PAQUET
Conseiller #5

GHYSLAIN MAHEU
Conseiller #6

Informations et règlements

HORAIRE DES SÉANCES DE CONSEIL

Lundi 5 juillet 2021 - 19h00
Lundi, 9 août – 19h00
Mardi 7 septembre – 19h00

Venez nous rencontrer !

NUMÉROS À CONSERVER

Ambulance, police, pompiers
9-1-1

Services Municipaux d'intervention
3-1-1

Sureté du Québec
450-310-4141

CLSC St-Polycarpe
450-265-3771

Centre Antipoison
1-800-463-5060

Hôpital du Suroît
450-371-9920

Info Santé
8-1-1

Jeunesse J'écoute
1-800-668-6868

Ligne parents
1-800-361-5085

SOS Violences conjugale
1-800-363-9010

Tel-aide
1-855-377-0600

Direction de la protection de la jeunesse
1-800-361-5310

Drogue « Aide &Références »
1-800-265-2626

Le Tournant
1-866-APPELLE (277-3553)

Suicide Action
1-514-723-4000

COVID-19
1-877-644-4545

EMPLOYÉS MUNICIPAUX

NOM / FONCTION	COORDONNÉES
Céline Chayer Directrice générale	dg@riviere-beaudette.com 450 269-2931 poste 221
Linda Sauvé Adjointe administrative	administration@riviere-beaudette.com 450 269-2931 poste 222
Sophie Cousineau Coordonnatrice loisirs et culture	loisirs@riviere-beaudette.com 450 269-2931 poste 223
Pierre-Luc Pâquet Inspecteur municipal	inspecteur@riviere-beaudette.com 450 269-2931 poste 224
Jérémie Marleau Inspecteur hygiène du milieu	environnement@riviere-beaudette.com 450 269-2931 poste 225
Bibliothécaire	bibliotheque@riviere-beaudette.com 450 269-2931 poste 228
Michel Bélanger Directeur service des incendies	mbelanger@caserne181921.com 450 269-2931 poste 227
Daniel Laflèche Directeur adjoint service des incendies	securiteincendie@riviere-beaudette.com 450 269-2931 poste 226
Marlyn Gauthier Préventionniste-pompier	mgauthier@caserne181921.com 450 802-0399
Gilles Hémond Inspecteur de la voirie	

Calendrier

Collecte de branches
Matières organiques
Les encombrants
Collecte de feuilles
Recyclage
Ordures ménagères
Bibliothèque
Séance du conseil
Retour de compost

/ JUILLET

L	M	M	J	V	S	D
			1 Fête du Canada (les bureaux fermeront à 12h)	2 Bureaux fermés	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19 Bureaux fermés	20 Bureaux fermés	21 Bureaux fermés	22 Bureaux fermés	23 Bureaux fermés	24	25
26 Bureaux fermés	27 Bureaux fermés	28 Bureaux fermés	29 Bureaux fermés	30 Bureaux fermés		

/ AOÛT

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

/ SEPTEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10 Échéance 3e versement taxe municipale	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

TAXES MUNICIPALES

10 septembre 2021 – 3e versement

Informations et règlements

RAPPORT DU MAIRE
SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BEAUDETTE

C'est avec plaisir que je dépose un rapport sur la situation financière de notre municipalité.

Les services de la firme BCGO. S.E.N.C.R.L.ont été retenus pour la vérification obligatoire des comptes de la municipalité, tenus par la secrétaire-trésorière et directrice générale, en vertu du Code municipal de la province de Québec.

L'exercice financier 2020 s'est soldé avec un excédent de fonctionnement de 732 817$ dont 170 000$ a été réservé pour l'exercice 2021. L'excédent de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2020 est de 1 412 059$ l'excédent de fonctionnement affecté, au montant de 170 000$ est constitué exclusivement de l'affectation au budget 2021. De plus, la municipalité dispose d'un fonds de roulement de 61 575$, au 31 décembre 2020.

Le dernier rapport du vérificateur ne contenait aucune remarque particulière.

Les vérificateurs de la municipalité ont vérifié l'état de la situation financière au 31 décembre 2020, l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette), l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020.

À leur avis, ces états financiers représentent fidèlement la situation financière au 31 décembre 2020 ainsi que les résultats de ces activités conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Notre présent budget est de l'ordre de $2 975 869.00, le taux de la taxe foncière catégorie résiduelle (résidentielle et autres) est de .57¢ du 100$ d'évaluation, catégorie immeuble non résidentiels est de .88¢ du 100$ d'évaluation et catégorie immeubles industriels est de .90¢ du 100$ d'évaluation ce qui englobe le partage des responsabilités Québec-Municipalité, la Loi 45 soit la Sûreté du Québec, la remise des chemins et la Loi sur la fiscalité municipale.

COUPE DE GAZON

Afin de respecter son voisinage, portez une attention particulière au moment dont vous faites la coupe de votre pelouse. Pensez à votre entourage.

ENTRETIEN DES FOSSÉS ET PONCEAUX

Les fossés et les ponceaux sont des ouvrages nécessaires au bon écoulement des eaux de pluie et des eaux provenant de la fonte des neiges. Leur entretien est donc primordial. L'entretien des fossés et ponceaux situés en façade des terrains résidentiels est à la charge des propriétaires. Il est de votre devoir d'effectuer la coupe de gazon ainsi que de mauvaises herbes de votre fossé et d'enlever tout élément obstruant l'embouchure d'un ponceau.

Si toutefois vous remarquez qu'un ponceau ou un fossé dont vous n'êtes pas propriétaire nécessite un entretien, veuillez effectuer une requête auprès de **Jérémie Marleau au 450 269-2931 poste 225 ou à l'adresse suivante : environnement@rivière-beaudette.com**

POPULARITÉ DU COMPOST

Étant donné la forte popularité pour le compost offert gratuitement lors du weekend de la fête des Patriotes, la Municipalité a donc décidé de procéder à une seconde distribution gratuite de compost. Cette fois-ci, la distribution aura lieu cet automne, pour le weekend de l'Action de grâce (9-10-11 octobre 2021). En espérant que vous participiez en grand nombre.

CHARTE DES MATIÈRES ACCEPTÉES

VOTRE CHARTE DES MATIÈRES ACCEPTÉES

dans les différentes collectes et à vos écocentres

Bac bleu - Matières recyclables

Réseau des écocentres - Matières recyclables

Bac brun - Résidus alimentaires

Autres collectes

Pour en savoir plus sur les **autres collectes offertes** (feuilles, résidus verts, encombrants), contactez **votre municipalité**.

TRICYCLE

PAS CERTAIN?

CONSULTEZ NOTRE OUTIL **D'AIDE AU TRI** :

WWW.TRICYCLE-MRCVS.CA

MRC VAUDREUIL SOULANGES

Fièrement VAUDREUIL SOULANGES

TRICENTRIS

CHARTE DES MATIÈRES ACCEPTÉES

Matières acceptées dans votre BAC BLEU

Papier et carton

- Journaux, circulaires, revues
- Feuilles, enveloppes et sacs de papier
- Livres, bottins téléphoniques
- Rouleaux de carton
- Boîtes de carton (plat et ondulé, ⃠ciré)
- Boîtes d'oeufs
- Cartons de lait et de jus
- Contenants aseptiques (type Tetra Pak[MD])

Plastique

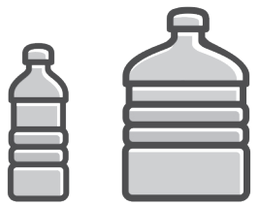

- Tous les contenants, bouteilles et emballages de plastique identifiés avec les symboles suivants :

- Bouchons et couvercles
- Sacs et pellicules d'emballage*

* En raison de la difficulté des marchés pour le recyclage de ces matières en particulier, Tricentris vous encourage à en réduire votre consommation et favoriser leur réutilisation avant de les déposer dans le bac.

Métal

- Papiers et contenants d'aluminium
- Bouteilles et canettes d'aluminium
- Boîtes de conserve
- Bouchons et couvercles
- Canettes consignées

Verre

- **Bouteilles et contenants** alimentaires, peu importe la couleur

TRICYCLE
WWW.TRICYCLE-MRCVS.CA

MRC VAUDREUIL SOULANGES

Fièrement VAUDREUIL SOULANGES

tricentris
tri | transformation | sensibilisation

CHARTE DES MATIÈRES ACCEPTÉES

Matières acceptées à vos ÉCOCENTRES

ÉCO CENTRE VAUDREUIL-SOULANGES

1 Vaudreuil-Dorion	2 Rigaud	3 Saint-Zotique	4 De l'île à Pincourt
2800, rue Henry-Ford	32, rue de la Coopérative	2050, rue Principale	750, boul. Olympique

Bardeaux d'asphalte
1 2

Matériaux de construction secs
1 2 3 4

céramique / gypse / verre / fenêtres / toilettes / baignoires et douches en fibre de verre ou en plastique / etc.

Matériaux d'excavation
1 4

asphalte / béton / brique / pierre / sable et gravier

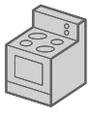

Encombrants métalliques et métaux ferreux
1 2 3

* vidés de tout fluide s'il y a lieu.
** Appareils non fonctionnels.

cuisinières / lave-vaisselle / machines à laver / sécheuses / fours / réservoirs chauffe-eau ou chauffe-huile / petits électroménagers et appareils électriques non fonctionnels / tondeuses / souffleuses / etc.

Encombrants non métalliques et non réutilisables
1 2 3 4

meubles rembourrés / tapis / matelas / toiles de plastique / matériaux isolants etc.

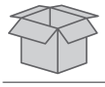

Carton
* Boîtes pliées.
1 2 3

Halocarbures
* Appareils non fonctionnels.
1

réfrigérateurs / congélateurs / climatiseurs et déshumidificateurs

Pneus hors dimension
1 2

Pneus avec ou sans jante
1 2

* Sans les sacs de plastique.

Bois traité et contreplaqué
1 2 3 4

bois d'œuvre / meubles en bois / palettes / mélamine

Produits électroniques
1 2 3

téléviseurs / lecteurs DVD, CD ou vidéos / radios / ordinateurs et imprimantes / appareils audiovisuels / etc.

Résidus domestiques dangereux
1

* Seuls les contenants **fermés, identifiés** de 20 litres (5 gallons) ou moins sont acceptés.

adhésifs / époxydes / décapants / aérosols / pesticides / produits chimiques pour piscine / produits d'entretien / produits nettoyants / propane / extincteurs portatifs résidentiels / bonbonnes de carburant pour le camping / bonbonnes et cylindres de gaz comprimé / etc.

Produits de la responsabilité élargie des producteurs
1 2 3 4

résidus de peinture et leur contenant : apprêt, primer, teinture, vernis, peinture en aérosol / lampes au mercure : ampoules fluocompactes, tubes fluorescents, ampoules à décharge à haute intensité / batteries et piles : rechargeables (Ni-Cd, Ni-MH, Li-ion, Ni-Zn, PPSPA) ou à usage unique (AAA à D, lithium) de 5 kg et moins

Autres matières
1

bicyclettes, vêtements, jouets, petits articles de maison fonctionnels, livres, cassettes, CD, DVD

TRICYCLE
WWW.TRICYCLE-MRCVS.CA

MRC VAUDREUIL SOULANGES

Fièrement VAUDREUIL SOULANGES

tricentris
tri | transformation | sensibilisation

CHARTE DES MATIÈRES ACCEPTÉES

Matières acceptées dans votre BAC BRUN

Céréales, grains, pains, pâtes, farine et sucre

Fruits ou légumes cuisinés ou non

Viandes, poissons, fruits de mer, coquilles d'œufs et os

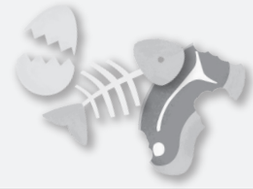

Marcs de café et filtres, sachets de thé

Produits laitiers, gâteaux, sucreries, noix, écales

Nourriture pour animaux domestiques

Autres matières organiques

- Aliments liquides en petite quantité pouvant être absorbée par les autres résidus
- Matières grasses (huile végétale, mayonnaise, sauce à salade, etc.)
- Bâtons ou cure-dents en bois, cheveux, poils, plumes
- Fibres sanitaires : serviettes de table, papiers essuie-tout*, papiers mouchoirs
- Papiers et cartons souillés d'aliments : assiettes de carton, boîtes de pizza, sachets en papier et autres, sans broche de métal, sans plastique, non cirés
- Sacs en papier, avec ou sans pellicule cellulosique compostable à l'intérieur
- Cendres froides

Du bac à la terre
Collecte des résidus alimentaires

*Papiers essuie-tout et autres fibres sanitaires n'ayant pas été en contact avec des produits chimiques (produits de nettoyage, huile à moteur, peinture, etc.)

TRICYCLE
WWW.TRICYCLE-MRCVS.CA

MRC VAUDREUIL SOULANGES

Fièrement VAUDREUIL SOULANGES

tricentris
tri | transformation | sensibilisation

Informations et règlements

POLITIQUE DE SUBVENTION EN LOISIR

But de la politique

Offrir l'accessibilité à des activités de sport et de loisir aux jeunes de Rivière-Beaudette, à moindre coût.

Objectifs :

- Intensifier la pratique de loisir chez les jeunes;
- Soutenir les familles, tout revenu familial confondu, dans l'inscription des enfants à des activités de loisir;
- Favoriser le développement des activités de loisir dans la communauté.

Conditions d'admissibilité

- Une seule activité/réclamation par enfant par année sera remboursée;
- Être âgé de 17 ans et moins, à la date de l'inscription à l'activité;
- Être résidant de la municipalité de Rivière-Beaudette;
- Les frais d'achat ou de location d'équipement ne sont pas couverts;
- Être inscrit à une activité dans l'année financière en cours (1er janvier au 31 décembre) et que le reçu soit daté de l'année en cours;
- Fournir les pièces justificatives suivantes :

  Preuve de résidence;

  Preuve d'âge;

  Reçu d'inscription à l'activité.

Montant accordé

Le montant du remboursement des frais d'inscription est fixé à 75$ par enfant par année. Cette subvention ne peut pas être doublée si les deux parents demeurent dans des résidences différentes de la municipalité.

Processus de la demande

Les demandeurs devront se procurer le formulaire « Demande de soutien aux activités de loisir » aux Services des loisirs et de la culture ou l'imprimer via le site internet de la municipalité.

Les demandeurs devront remettre leur formulaire dûment signé et complété aux Services des loisirs et de la culture, accompagné **des 3 (trois) pièces justificatives mentionnées ci-haut.**

La demande de remboursement pour l'inscription à l'activité choisie doit se faire au cours de la même année financière.

Date limite pour déposer les demandes :
30 novembre de chaque année.

Date d'émission des chèques : Au plus tard le 20 décembre de chaque année.

Un chèque sera acheminé par la poste au demandeur.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS VS ÉCOCENTRE

Bien que nous sommes pourvus d'une collecte des encombrants tous les mois, il est fortement recommandé d'utiliser les services des divers écocentres de la région pour disposer des items de ce genre. De cette façon, nous réduisons la quantité de matières envoyées au site de traitement. De plus, le réseau d'écocentre assure un bien meilleur tri de ce type de matière en comparaison des autres plateformes de traitement, ce qui augmente le taux de revalorisation.

REQUÊTES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Problèmes, questions ou requêtes concernant la collecte des ordures (bac noir ou vert), du recyclage (bac bleu) ou des matières organiques (bac brun), contactez Jérémie Marleau au 450-269-2931 poste 225 ou par courriel environnement@rivière-beaudette.com

Si vous devez faire réparer ou changer votre bac bleu ou votre bac brun, veuillez contacter Jérémie Marleau au 450-269-2931 poste 225 ou par courriel environnement@rivière-beaudette.com

Informations et règlements

MATIÈRES REFUSÉES DANS LE BAC À ORDURES (BAC NOIR OU VERT)

Voici un rappel concernant les objets ou items à ne pas mettre dans le bac noir ou vert. Si l'un de ces articles se trouvait dans votre bac, votre bac pourrait ne pas être collecté par le camion de collecte.

- Des débris de construction, rénovation et de démolition (CRD)
- Résidus pétrolier, hydrocarbure, halocarbure, produits explosifs
- Résidus de production industrielle ou commerciale
- Fumier, boue de matière fécale
- Résidus domestiques dangereux (RDD) ou tout autres matières dangereuses
- Pneus, carcasses ou pièces d'automobiles
- Résidus verts, des encombrants ou des matières recyclables
- Sols contaminés
- Bûches, racines, branches, souches, cendres

LA TOILETTE N'EST PAS UNE POUBELLE

Avis aux utilisateurs de nos différents réseaux d'égout. Veuillez ne pas utiliser la toilette en guise de poubelle. Les items suivants sont à proscrire afin d'éviter d'endommager le système d'égout ou bloquer vos drains et tuyauteries.

- Les lingettes, cotons-tiges, tampons et protections périodiques, les lentilles de contact, les préservatifs (en disposer dans le bac à ordures);
- Les cheveux et les mouchoirs (vous pouvez en disposer dans le bac brun);
- Les rouleaux de papier toilette (en disposer dans le bac bleu);

- Les médicaments, peinture, solvants ou produits dangereux (en disposer dans un écocentre de la région);
- Les huiles et les graisses alimentaires (mettre dans un récipient en attendant qu'elles durcissent et ensuite en disposer dans le bac brun).

Merci

FEUILLICYCLAGE, HERBICYCLAGE ET COMPOSTAGE DOMESTIQUE

Bien que les rognures de gazon soient acceptées dans le bac brun, il serait important d'envisager l'application du principe de l'herbicyclage. Il s'agit de laisser les rognures au sol après la coupe de votre gazon afin que celles-ci se décomposent naturellement à même votre terrain. Après quelques jours, les rognures ne seront pratiquement plus visibles et vous fournissez par la même occasion un engrais naturel à votre terrain.

Le même principe s'applique avec les feuilles mortes. Au lieu de ramasser vos feuilles, vous n'avez qu'à passer un « petit coup » de tondeuse à gazon sur votre terrain parsemé de feuilles et les rognures se décomposeront d'elles-mêmes.

Le but de ces pratiques vise principalement à réduire les quantités de matières envoyées aux sites de traitement et réduire la circulation automobile résultant des différentes collectes. De cette façon nous contribuons à la réduction de gaz à effet de serre.

De plus, vos efforts sont récompensés puisque les citoyens ont eu droit à un premier retour de compost la grande fin de semaine de la fête des Patriotes et ce n'est pas le dernier!

RAPPEL DES DIFFÉRENTES COLLECTES

- Durant la période estivale, la collecte des ordures ménagères (bac noir ou vert) se fera tous les lundis.
- Le 1er lundi de chaque mois aura lieu la collecte des encombrants.
- Chaque jeudi aura lieu la collecte des matières organiques (bac brun) et du recyclage (bac bleu). Les collectes prévues pour le 24 juin et le 1er juillet auront lieu le jour même.
- La prochaine collecte de branches n'aura lieu que durant la semaine du 11 octobre.
- Pour ce qui est de la collecte de feuilles, la prochaine collecte aura lieu cet automne, dates à déterminer.

Informations et règlements

RÈGLEMENT SUR LES FEUX D'ARTIFICE

RÈGLEMENT NO : 2006-03 POUR ***INTERDIRE LES FEUX D'ARTIFICE***

ARTICLE 1 : Que l'usage des pétard, fusées, et pièces pyrotechniques, dans la municipalité, constitue une nuisance et est prohibée à l'exception des feux organisés par des artificiers professionnels et à une distance minimum de 500 pieds de toute habitation.

RAPPEL

PETIT RAPPEL CONCERNANT LES PRINCIPES DE BASES DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES EN APPLIQUANT LE CONCEPT SUIVANT (3 RV-E).

Réduction à la source : Éviter la surconsommation, un déchet qui n'est pas généré est un déchet qui n'a pas d'impact sur l'environnement (utiliser de la vaisselle réutilisable plutôt que jetable).

Réemploi : Donner une deuxième vie à un article avant d'en disposer (imprimer recto et verso, fréquenter les friperies).

Recyclage : Effectuer le tri des matières recyclables avec soins afin d'en faciliter la récupération (ne pas mettre de contenants consignés dans notre bac bleu).

Valorisation : Ensemble des techniques permettant le réemploi ou la réutilisation de matières, sous leurs formes initiales ou transformées (récupération de métaux pour la refonte, compostage, herbicyclage).

Élimination : Lorsque nous ne disposons d'aucun autre moyen, nous n'avons d'autres choix que d'éliminer les déchets dans des sites d'enfouissement.

PERMIS DE RÉNOVATION

Si vous prévoyez rénover, construire un cabanon, installer une clôture ou une haie, agrandir un garage, stabiliser ou réparer votre berge ou tout autre projet, vous avez possiblement besoin d'un permis. Avant de débuter vos travaux, communiquez avec votre inspecteur au **450-269-2931 poste 224.**

ARTICLE 2 : À défaut de se conformer à ce règlement, une amende de 500.00$ et des poursuites seront intentées contre les contrevenants.

VITESSE DANS LES RUES DE LA MUNICIPALITÉ

Nous demandons à nos citoyens de porter une attention particulière aux limites de vitesse dans les rues de la municipalité. La sécurité n'a pas de prix!

Informations et règlements

PROPRIÉTAIRE D'EMBARCATION MOTEUR

Toute embarcation ne peut excéder la vitesse de cinq (5) kilomètres à l'heure sur la rivière Beaudette. SVP, évitez de faire des vagues afin de protéger nos rives et les embarcations amarrées à quai. Merci de votre collaboration à tous.

PISCINE

Bonjour Beaudettois, Beaudettoise,

En raison des circonstances exceptionnelles liées à la pandémie de la COVID-19, et une forte augmentation, des ventes de piscines résidentielles pour la prochaine saison estivale sont constatées. Dans ce contexte, des amendements ont été effectués au règlement provincial pour les piscines résidentielles et les règles de sécurité en vigueur pour toutes les nouvelles installations de ce type d'équipement au Québec.

Ces normes, établies par le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles (Loi sur la sécurité des piscines résidentielles (L.R.Q., c. S-3.1.02, a. 1, 2e al.)) et la règlementation municipale pour les piscines, visent à contrôler l'accès à celles-ci afin de prévenir les risques de noyades, plus particulièrement chez les enfants.

ENTRE AUTRES, LE RÈGLEMENT STIPULE:

- Que toute nouvelle piscine doit être entourée d'une enceinte, à moins que ses parois soient d'une hauteur d'au moins 1,2 m dans le cas d'une piscine hors terre, et d'au moins 1,4 m dans le cas d'une piscine démontable. Cette enceinte doit mesurer au moins 1,2 m, pouvoir empêcher le passage d'un objet sphérique de 10 centimètres de diamètre et être dépourvue de tout élément pouvant en faciliter l'escalade;
- Que toute porte d'accès à la piscine doit être munie d'un dispositif de sécurité lui permettant de se refermer et de se verrouiller automatiquement;
- Que toute terrasse adjacente à une piscine doit être équipée d'une enceinte et d'une porte afin d'en protéger l'accès.

DES NOUVEAUTÉS POUR LA SÉCURITÉ ONT AUSSI ÉTÉ AJOUTÉES CETTE ANNÉE, NOTAMMENT:

À compter du 1er juillet 2021, les règles suivantes s'appliqueront aux nouvelles installations :

- les clôtures en mailles de chaîne dont la taille des mailles est de plus de 30 mm devront être lattées;
- aucune structure ni aucun équipement fixe susceptible d'être utilisés pour grimper par-dessus la paroi d'une piscine ou d'une enceinte ne devront être installés à moins d'un mètre de celle-ci;
- les piscines dotées d'un plongeoir devront être installées conformément à la norme BNQ 9461-100 visant à prévenir les blessures médullaires cervicales liées aux accidents de plongeon.

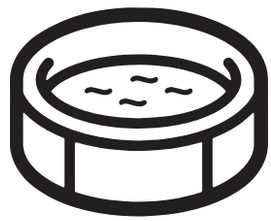

POUR LES INSTALLATIONS EXISTANTES:

Rappelons que les piscines construites avant le 1er novembre 2010 bénéficiaient d'un droit acquis et n'avaient pas à faire l'objet de mesures de protection. Désormais, les propriétaires de piscines construites avant cette date auront jusqu'au 1er juillet 2023 pour se conformer au Règlement.

Un permis municipal est requis pour construire, installer ou remplacer une piscine, ou pour ériger une construction y donnant accès ou en empêchant l'accès. Par ailleurs, soulignons que la municipalité peut adopter des règles plus sévères que celles contenues dans le Règlement provincial. Les propriétaires sont donc invités à se renseigner auprès de la Municipalité afin de connaître la réglementation à respecter et consulter le règlement complet pour leur futur projet piscine.

Loisirs et culture

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

PARC COMESTIBLE

La municipalité, en collaboration avec la maison de la famille, recherchent des citoyens qui seraient intéressés à participer à la mise en place et à l'évolution d'un parc comestible.

Qu'est-ce qu'un parc comestible?

C'est un espace où l'aménagement sera composé uniquement de végétaux comestibles (arbres, arbustes, vivaces et plants potagers).

À quoi m'attendre si je suis bénévole?

- Participer au choix des arbres et arbustes, semences
- Mettre en terre
- Entretenir les bacs, les arbres et arbustes : arroser, enlever les mauvaises herbes, s'occuper des soins des fruitiers, ramasser les fruits et légumes
- Fabriquer les bacs avec l'intervenant
- Mettre de nouveaux plants, les autres années

* Une formation pour entretenir les arbustes et les fruitiers sera offerte aux les citoyens impliqués dans le projet, afin qu'ils puissent entretenir leur parc.

Si vous êtes intéressés à vous impliquer à la mise en œuvre du parc comestible ou si vous avez des questions, communiquez avec le service des loisirs au 450-269-2931 poste 223.

DU NOUVEAU AU PARC DE LA CLAIRIÈRE

Deux petits nouveaux ont fait leur apparition au parc de la Clairière, soit une petite voiture sur ressort pour les enfants de 18 mois et plus ainsi qu'un parcours psychomoteur pour les enfants de 5 ans et plus.

Le parc compte aussi un module de jeu avec glissades, balançoires, un pneu rotatif, une baleine sur ressorts et une balançoire parent-enfant avec un siège adapté qui convient à un jeune enfant aussi bien qu'à un enfant à la mobilité réduite.

Localisation : Coin de la rue de la Clairière et rue des Chênes

Clientèle visée : 18 mois et plus

PARC DE LA ROCHE

Espace vert aménagé avec deux bancs.

Localisation : Coin de la rue de la Clairière et de la rue de la Roche

Clientèle visée : Tous

PARC ÉCOLE

Balançoires, bascules, jeu rotatif, un grimpeur, jeux à ressorts, carré de sable avec tractopelle, tourniquet, grimpeur et bloc psychomoteur.

Une barre pour ballon poire.

Deux terrains de tennis.

Quatre jeux de pétanque.

Un jeu de shuffleboard.

Un terrain de volleyball.

Grand espace vert.

Localisation : 829 rue Principale

Clientèle visée : 5 ans et plus

Centre communautaire des aînés de Soulanges

Le Centre communautaire des aînés Vaudreuil-Soulanges est un organisme qui offre divers services aux aînés dans le but d'améliorer leur qualité de vie et favoriser leur maintien à domicile. Durant la pandémie, seuls nos services alimentaires demeurent ouverts.

POPOTE ROULANTE

Livraisons de repas chauds et surgelés faits maison au domicile des aînés, ou de personnes en perte d'autonomie ou avec limitation physique, pour une convalescence ou pour les proches aidants, les lundis, mercredis et jeudis midis au coût de 7,00$ sans taxe, ni pourboire. La popote comprend la soupe, le repas et le dessert. Les livraisons sont gratuites et effectuées par des bénévoles souriants.

- Repas surgelés pour emporter au coût de 5,50$ offert aux aînés de 65 ans +.
- Repas surgelés pour emporter moins de 65 ans
- Repas surgelés pour emporter au coût de 6,50$ offert à tous.

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Nous avons aussi besoin de personnes de cœur pour aider à la cuisine et à la livraison.

Le tout se déroule dans une ambiance joyeuse et le dîner vous est offert.

Si vous voulez vous sentir utile et vous faire de nouveaux amis, téléphonez-nous !

POUR COMMANDER, INFORMATIONS OU INSCRIPTIONS:
Nous sommes situés au 12, rue Curé-Cholet, à St-Polycarpe.

Tél : 450.265.3548 ou 1.855.510.3548

www.centredesainésdesoulanges.com

ccasoulanges@outlook.com

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE NOUVELLE-LONGUEUIL

C'est avec plaisir que la Société d'histoire et de généalogie (SHGNL) a présenté la cinquième édition du bulletin «Rivière à Delisle», le 17 septembre 2020.

Pour cette édition, nous faisons place à l'histoire des débuts du service postale sur le territoire de l'ancienne Seigneurie de la Nouvelle-Longueuil et à Sainte-Justine de Newton.

Le bulletin « Rivière à Delisle » est en vente au coût de 10.00 $ et il est disponible à notre local.

Présentement, pour respecter les directives de la santé publique notre local est fermé jusqu'à nouvel ordre. Nous vous invitons à communiquer avec nous au téléphone ou par courriel pour réserver votre copie.

Souhaitons que 2021 nous donne la possibilité de reprendre nos activités avec la plus grande des normalités.

Merci de votre soutien.

Pierrette Montpetit, présidente

Pour nous joindre : Gisèle Baroni 450 216-0612,
Pierrette Montpetit 450 371-4571

Courriel :shgnl@outlook.com

LES 4 Cités STARS RINGUETTE

Tu as envie de découvrir un nouveau sport de glace ?

Tu ne connais pas la ringuette !

L'association de ringuette des 4 Cités t'invite à t'inscrire avec nous !

Voici quelques infos pour t'en apprendre davantage sur ce beau sport.

La ringuette est un sport d'équipe féminin qui présente plusieurs similitudes avec le hockey sur glace. La ringuette se joue sur une patinoire, avec des patins, oppose deux équipes de cinq joueuses et une gardienne et c'est l'équipe qui marque le plus de buts qui gagne. Toutefois, les comparaisons s'arrêtent là. La ringuette se joue avec un bâton droit, sans palette, pour pouvoir transporter un anneau de caoutchouc bleu. L'objectif est de compter des buts en lançant l'anneau dans le filet de l'équipe adverse (les filets sont identiques à ceux utilisés au hockey sur glace). Une saison de ringuette se déroule de septembre à avril.

L'association des 4 Cités regroupent une multitude de villes dont vous faites parties. Ainsi, nous aimerions offrir la possibilité à vos enfants de découvrir notre sport. Nous avons des heures de glaces dans les différentes arénas de la région (Vaudreuil-Dorion, St-Lazare, Rigaud, St-Thimothé et Valleyfield).

Au plaisir de vous compter parmi nos joueuses !
Visitez notre page Facebook Association de ringuette 4 cités

Loisirs et culture

CONSEIL DES ARTS ET DE LA CULTURE DE VAUDREUIL-SOULANGES

CONTAMINATION CULTURELLE 2.0 À RIVIÈRE-BEAUDETTE

Du 12 juin au 11 juillet, la municipalité de Rivière-Beaudette accueille la 2e édition de Contamination culturelle. L'exposition collective, un projet du Conseil des arts et de la culture de Vaudreuil-Soulanges (CACVS), sera présentée jusqu'au 11 juillet prochain sur le site de .

Contamination culturelle est une exposition collective extérieure, présentée en deux circuits dans 10 municipalités de Vaudreuil-Soulanges durant l'été 2021. Celle-ci met en valeur le travail de 10 artistes.

Par le truchement du travail des artistes, la culture se répand et s'enracine dans nos communautés, dans notre tête, dans notre cœur. Les œuvres artistiques embellissent, illuminent, égayent. Elles adoucissent, réconfortent, réjouissent. En un mot, les arts et la culture font du bien aux gens, et contaminent positivement les milieux où ils interviennent.

Le Circuit SUD, présenté à Rivière-Beaudette, regroupe les œuvres des artistes suivants : Natacha Marleau, Johanne Mitchell, Monica Brinkman, Miguel Rioux, Agnès Robin, Valérie Langlais, Fabienne Legrand, Sonia Haberstich, Jibé Laurin et Sophie Ouellet.

Quant au Circuit NORD, le travail des artistes suivant y sera présenté : Michel Sauvé, Mona Turner, Isabelle Parson, Sonia Isabelle, Diane Collet, Nathalie Paquette, Annick Gauvreau, Tina M. Struthers, Josiane Farand et Marie-Chloé Duval.

Pour en savoir plus au sujet de l'exposition, notamment les lieux qui l'accueilleront, **consultez le https://www.artculturevs.ca/contamination-culturelle-2021.html**

CONCOUR LE ROI DU BBQ
LE ROI DU BBQ EST-IL BEAUDETTOIS?

Les municipalités de la région de Vaudreuil-Soulanges sont à la recherche du maitre incontestable du grill! Ainsi, elles s'unissent et partent à la recherche du meilleur cuistot! Compétitionnez pour votre municipalité et courez la chance d'être nommé roi ou reine du BBQ. Pour vous inscrire au concours, transmettez d'ici le 1er juillet les informations suivantes à **loisirs@riviere-beaudette.com:**

- Nom et prénom
- Ville de résidence
- Coordonnées
- Votre recette (ingrédients, préparation, trucs et conseils)
- Une photo de votre création en format JPG ou PNG

Surprenez-nous! Osez la vidéo ou l'animation! Pour ceux qui opte pour la vidéo, communiquez avec le service des loisirs au courriel ci-haut avant votre tournage afin d'y ajouter une petite touche beaudettoise.

Chaque participant ne peut proposer qu'une (1) recette.

Suivez le concours sur la page Facebook Le Roi du BBQ V-S

Sécurité incendie

LA SAISON DES BARBECUES

Avec l'arrivée de l'été (enfin !), plusieurs d'entre vous s'apprêtent à entamer la saison des barbecues. Mais, avant de sortir vos grillades et de concocter vos succulents plats estivaux au grand air, il est important de connaître certaines consignes de sécurité !

TEST D'ÉTANCHÉITÉ

Tout d'abord, dès que vous raccordez une bouteille de propane à votre appareil, un test d'étanchéité doit être fait. Voici les étapes à suivre :

- Mettez toutes les commandes de contrôle de gaz à la position fermée (OFF).
- Ouvrez le robinet de la bouteille de propane et appliquez un mélange d'eau et de liquide à vaisselle sur le tuyau d'alimentation et ses raccords.
- Si vous apercevez de petites bulles, c'est signe qu'il y a une fuite de gaz.
- Si vous détectez une fuite, resserrez les raccords ou remplacez les pièces défectueuses. Au besoin. Faites appel à un spécialiste.

CHOISISSEZ UN EMPLACEMENT SÉCURITAIRE POUR VOTRE BARBECUE

- Assurez-vous que l'emplacement de votre barbecue est sécuritaire.
- Utilisez toujours votre barbecue à l'extérieur. Si vous l'employez dans un endroit clos ou mal ventilé, vous risquez de vous intoxiquer au monoxyde de carbone, un gaz incolore et inodore qui peut être mortel.
- Empêchez les enfants de jouer à proximité.
- Ne laissez pas les fils électriques courir près de l'appareil.
- Pour éviter les risques d'incendie, tenez le barbecue éloigné des murs, des fenêtres, des portes-fenêtres, des arbres et des arbustes. Référez-vous aux instructions du fabricant pour connaître le dégagement à respecter entre votre appareil et toute matière combustible.
- Une fois allumé, ne laissez jamais votre barbecue sans surveillance et ne le déplacez pas.

PRENEZ SOIN DE VOTRE BARBECUE

Même s'il est conçu pour affronter toutes les températures, votre barbecue nécessitera un minimum d'entretien chaque année pour vous permettre d'en tirer le maximum d'efficacité en toute sécurité. Il est important de bien prendre connaissance des instructions contenues dans le manuel du fabricant de votre barbecue.

Vous aimeriez annoncer votre commerce dans le Beaudettois?

Il suffit de nous faire parvenir votre carte d'affaire par courriel en format à loisirs@riviere-beaudette.com ou de la déposer à l'hôtel de ville accompagné de votre paiement de 200$. Votre carte sera insérée dans les quatre parutions du Beaudettois 2021, soit en juin, septembre et décembre.

Service de nettoyage

Brille À Neuf

Jeannot Grenier
Président
450.567.0642

BYLEX ÉLECTRIQUE
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

450-269-2825
Fax : 450-269-3089

Résidentiel • Commercial • Industriel • Agricole

Service de nacelle et tarière
Vente et installation de poteaux électriques
Éclairage • Chauffage

Des services qui s'adaptent à votre horaire

- Assistance téléphonique 7 jours sur 7
- Conseillers en ligne
- Ouvert le soir et la fin de semaine

450 763-5500 | | **desjardins.com**

Desjardins
Caisse de Vaudreuil-Soulanges

Daniel Gallant
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ

info@danielgallant.net
www.gallantstdenis.com

450 601-0880 / 514 402-6843

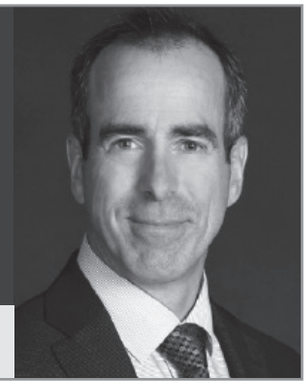

RBQ : 5625-0061-01

Habitation Beaudoin
Entrepreneur spécialisé

Marc-André Beaudoin
438-824-2727

SUD-OUEST marine.com

Yoland Castagnier
ycastagnier@sudouestmarine.com
480, rue Principale, Rivière-Beaudette, J0P 1R0
T: (450) 269-9900 F: (450) 269-9909 1-888-809-3209

www.sudouestmarine.com

LAVOIE ÉLECTRIQUE
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
450 374-4411

Marc-Alain Lavoie, Président
marcalainlavoie@hotmail.ca

CASSE-CROUTE
Chez Tipit

Prop.: Gilles & Chantal

620, rue Principale, RR #1
Rivière Beaudette, Qc J0P 1R0
450-269-2996

Ferme d'alpagas - Chevaux - Ânes - Canards & Poules - Petite boutique - encore plus...
Oeufs frais et visite sur réservation

La Belle ET SES BÊTES

95 CH. HOULE,
RIVIÈRE-BEAUDETTE,
QC, J0P 1R0

FERMELABELLEETSESBETES@GMAIL.COM
514-779-1796

COTEAU MÉTAL

Recyclage de métaux
Service de conteneur

601, rue Léger
Rivière-Beaudette
(Québec) J0P 1R0

T 450.269.2000
F 450.269.2057

CONCEPT ENVIROSOL
LES PROS DANS LA GESTION DES EAUX

- Étude de sol
- Conception d'installation septique
- Offre d'achat conditionnelle *(achat de terrain)*

BRIAN DELLNER, T.P.

2, rue Ste-Catherine, St-Polycarpe, QC J0P 1X0
Téléphone : 450 216-3113 - Cellulaire : 514 235-3113
Télécopieur : 450 216-3114 - soletude@conceptenvirosol.com
www.conceptenvirosol.com

DENIS AUMAIS
Propriétaire

T. 450 802-2876

287, CHEMIN DE LA RIVIÈRE
RIVIÈRE-BEAUDETTE
QC J0P 1R0

denisaumais@sympatico.ca R.B.Q. #8331-9095-49

Fondations MARLEAU
Coffrages

R.B.Q.: 8291-1975-37

Patrick Marleau
Cell.: 514-829-4467

Christian Marleau
Cell.: 514-829-4468

www.fondationsmarleau.com

Construction Lalonde
Sable • Terre • Pierre

BIONEST
Incorporé à l'environnement

VENTE ET TRANSPORT
Yves Lalonde, prop.
Bur.: 450.269.2025
Fax: 450.269.3011
Courriel: yves.lalonde1@hotmail.ca
474, Ch. Ste-Claire, Rivière Beaudette, Qc J0P 1R0

EXCAVATION
TERRASSEMENT
INSTALLATION
FOSSE SEPTIQUE
RBQ 1956-5779-11

LE SPECIALISTE®

GARAGE RECOMMANDÉ CAA QUÉBEC

Garage Jean-Guy Dicaire inc.
718, CHEMIN FRONTIÈRE
RIVIERE-BEAUDETTE, QC J0P 1R0

Jean-Guy Dicaire
Propriétaire

- **Air climatisé**
- **Injection**
- **Silencieux**
- **Freins**
- **Direction**
- **Suspension**

Tél. : (450) 269-2655 • Téléc. : (450) 269-2187
www.lespecialiste.ca garagedicaire@sympatico.ca

RÉSIDENTIEL. COMMERCIAL. INDUSTRIEL. RESTAURATION

MAÇONNERIE MARTIN MELOCHE

450.374.2454

Marie France
~ COIFFURE ~

ELLE & LUI

Tél. : 450.269.9996
mfcoiffure@bellnet.ca
marie-france coiffure

385, Chemin de la Baie, Rivière-Beaudette, Qué • J0P 1R0

RAYCO
ÉLECTRIQUE ENR.
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

André Pagé
Propriétaire

Cell.: 450-377-7578

260, chemin de la Rivière
Rivière-Beaudette, QC J0P 1R0
Téléphone: 450-377-2868
Télécopieur: 450-269-2004

450.601.5150

Les Paysagements Martin André
Résidentiel & Commercial

LES PAVAGES THÉORET
ÉGOUT AQUEDUC

RBQ : 2636-9405-96

Michel Théorêt
Président
Cell.: 514 820-3749

1080, rue principale
St-Zotique (Québec)
J0P 1Z0

Tél.: 450 267-3601
Sans frais : 1-800 344-3601
Fax : 450 267-4449

pavagestheoret@bellnet.ca

Municipalité de
Rivière-Beaudette

Adresse

663, chemin Frontière,
Rivière-Beaudette, Québec, Canada, J0P 1R0

Mairie

Lundi au Jeudi : 8h30 à 12h00 – 13h00 à 16h00

Vendredi: 8h30 à 12h00

Téléphone

Pour nous joindre:
450 269-2931
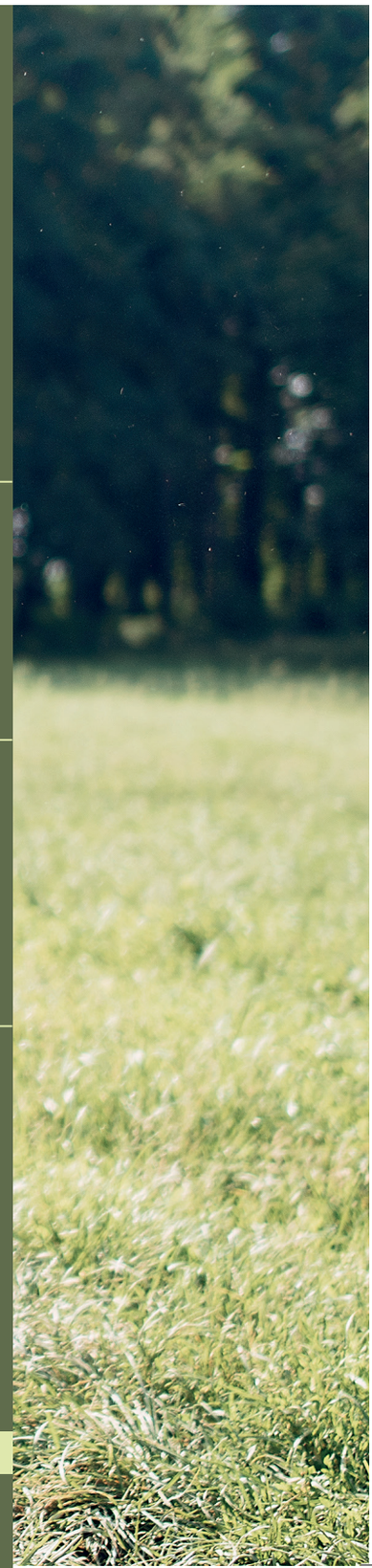
RIVIERE-BEAUDETTE.COM